



Aux membres de la Nation Micmac de Gespeg, le 23 mai 2023

OBJET : INVITATION- SESSIONS D'INFORMATION ET DE DISCUSSION SUR LE CODE D'APPARTENANCE

Gwe chers membres,

Pour faire suite aux résultats du sondage réalisé l'automne dernier dans le cadre de la démarche en cours pour l'adoption d'un nouveau Code d'appartenance pour la Nation Micmac de Gespeg, vous êtes invité.e à participer à des sessions d'information et de discussion en atelier portant sur **les changements proposés au Code**. Ces sessions auront lieu à :

MONTRÉAL	GESPEG	SESSION VIRTUELLE
10 juin 2023, 13h30-16h30	17 juin 2023, 13h30-16h30	28 juin 2023, 18h30-21h30
Sheraton Laval	Salle Communautaire	Sur Teams
2440 Autoroute des Laurentides, Laval Chomedey (niveau principal)	34, Montée Corte-Réal	(Un lien vous sera envoyé)

Ces sessions constituent une importante étape de la démarche, et visent principalement à :

- Brosser un portrait du travail accompli jusqu'à présent;
- Revoir et expliquer les résultats du sondage effectué auprès des membres;
- Fournir toute l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée;
- Obtenir vos commentaires et valider le niveau d'acceptation avant le référendum, pour effectuer les modifications nécessaires au besoin ;
- Informer sur le processus de référendum prévu à l'automne.

POUR S'INSCRIRE

Pour vous inscrire à une session d'information, veuillez remplir le formulaire disponible à cet effet sur le site web de la Nation, dans la section sécurisée au www.gespeg-conseil.ca/consultationcode ou utilisez ce CODE QR :



ACCÈS À LA SECTION SÉCURISÉE

Identifiant: Gespeg

Mot de passe: Gespegnation

**Les membres qui n'ont pas accès à internet peuvent aussi s'inscrire auprès de Suzette

Jeannotte en la contactant au (418) 361-2321.

Le Code d'appartenance définit qui a le droit de faire partie de la Nation Micmac de Gespeg. L'appartenance à la bande est le droit d'être considéré.e comme un membre appartenant à une Nation et de participer à la vie politique de celle-ci, c'est-à-dire :

- de prendre part aux décisions en assemblée générale;
- de voter;
- de se porter candidat.e aux élections, et
- de se prévaloir de certains autres bénéfices tels le partage des ressources.

Le Code d'appartenance est un projet de société et tous les membres de Gespeg sont appelés à y prendre part : Il ne faut pas laisser les autres décider pour nous. Toute la documentation pertinente sera affichée dans la section sécurisée du site web du Conseil, dans la section sécurisée, et sera transmise par courriel à celles et ceux qui nous ont fourni leur adresse courriel. Des copies seront également disponibles pour consultation lors des sessions pour ceux qui n'ont pas Internet. Si vous avez des questions au cours du processus, veuillez contacter Madame Suzette Jeannotte au (418) 361-2321 ou au codeappartenance@gmail.com. Les questions soumises seront répondues lors des sessions d'information.

En espérant vous voir en grand nombre, veuillez agréer nos plus sincères salutations,

Wela'lioq,

Suzette Jeannotte,

Coordonnatrice du projet, au nom du Groupe de travail :

Jean-Pierre Boucher, Maureen Cassivi, Linda Kelly, Me Benoit Champoux, Vincent Jeannotte.